

**2A CONSTRUCTION**  
SASU au capital de 5 000 euros,  
immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 911 677 599,  
dont le siège social est situé : 4 RUE DES BALANCIERS 54140 JARVILLE LA MALGRANGE

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 MARS 2024**

L'an 2024,  
le 13 mars,  
à 14 heures,

Au siège social, 216 RUE BOIS LE PRÊTRE 54380 DIEULOUARD

Monsieur Adil HASYILDIRIM, demeurant 216 RUE BOIS LE PRÊTRE 54380 DIEULOUARD

Propriétaire de la totalité des 5000 actions de 1,00 euro chacune émises par la société 2A CONSTRUCTION,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Adil HASYILDIRIM.

### **1. A préalablement exposé ce qui suit :**

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Adil HASYILDIRIM, associé unique, a établi le rapport sur l'opération proposée à l'ordre du jour.

### **2. A pris les décisions suivantes :**

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

### **DÉCISION 1**

L'associé unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société de *JARVILLE LA MALGRANGE (54) – 4 RUE DES BALANCIERS* à *DIEULOUARD (54) – 216 RUE BOIS LE PRÊTRE*.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 216 RUE BOIS LE PRÊTRE 54380 DIEULOUARD. »

Le reste de l'article reste inchangé.

### **DÉCISION 2**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Adil HASYILDIRIM

